

Conseil communautaire

Le président, Filipe PINHO, ouvre la séance à 18h30, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

Désignation d'un secrétaire de séance

Benoit SKLEPEK a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 19 octobre 2023

Motion

Motion 1 : **Organisation des forces de sécurité en Moselle et Madon**

Délibérations

D_2023_201 : Zones d'accélération des énergies renouvelables

D_2023_202 : Flottes à faibles émissions - Etude à l'échelle du pays Terres de Lorraine

D_2023_203 : Petites villes de demain – Convention-cadre valant opération de revitalisation du territoire

D_2023_204 : Redynamisation commerciale – Acquisition d'un local commercial

D_2023_205 : Parc d'activités Brabois Forestière – Modification d'agrément

D_2023_206 : Base de loisirs de Messein - Convention de partenariat

D_2023_207 : Stratégie foncière - Compte-rendu d'activité 2023 de l'EPFGE

D_2023_208 : Actions éducatives – Subventions 2023-2024

D_2023_209 : Remise aux normes du pentaglis de l'Aqua'mm – Avenant

D_2023_210 : Projet intergénérationnel de Flavigny-sur-Moselle – Prolongation de la convention de co-maîtrise d'ouvrage

D_2023_211 : Budget de l'eau – Décision modificative n° 3

D_2023_212 : Budget de l'assainissement – Décision modificative n° 2